

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CGS ACADEMY » en abrégé « CGS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN - COCODY - ANGRE,
Lot 61, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mardi 04 février 2025 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mardi 04 février 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CGS ACADEMY » en abrégé « CGS

»

Objet : La société a pour objet, directement et indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- Toutes activités de formations en entrepreneuriat, art oratoire, développement personnel et divers,

- Toutes activités relatives au droit des affaires, audit d'entreprises et prestations connexes,

- Toutes activités de comptabilité, fiscalité et prestations connexes,

- Toutes activités de gestion d'entreprises et prestations liées,

- Toutes activités de formations sur les langues vivantes et prestations connexes,

- Toutes activités d'informatique et prestations connexes,

- Toutes activités d'Import – Export et services liés,

- Toutes activités de Transport et divers services logistiques,

- Toutes activités d'organisation d'évènementiels et prestations connexes,

- Toutes activités de mise à disposition de personnel pour évènementiel et services liés,

- Toutes activités de communication et de marketing évènementiel,

- Toutes activités d'achat et location de

matériels logistiques pour évènementiels,

- Toutes activités d'achat – vente de fournitures et matériels de bureaux,
- Toutes activités de commerce général de tous produits et toutes marchandises,
- Toutes activités d'intermédiation, de représentation exclusive de marques commerciales,

La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière ;

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN - COCODY - ANGRE, Lot 61, Ilot 8

Dirigeant(s) M AFFI GBEGRE ADAM AGNERO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01080 du 04/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07062/GTCA/RC/2025 du 04/02/2025

